

## *Séance du 27 juin 2019*

Conseillers en exercice : 27  
Date de la convocation : 21 juin 2019

**D-2019-045**

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le :
- et de l'affichage en Mairie le :

*Le vingt sept juin deux mille dix neuf,  
A vingt heure trente*

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELMAUROU s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de :

**Madame Magali MIRTAIN - Maire de CASTELMAUROU**

**Etaient Présents :**

Magali MIRTAIN, Jean-Claude LOUPIAC, Danièle SUDRIE, Nathalie CHACON, Michel MARTINEZ, Pierre MORETTI, Françoise LOPEZ, Josette SANCHEZ, Claude MAUREL, Laurent EBERLE, Grégory MIRTAIN, Dominique BACLE, Sylviane COUZINET, Gérard GUERCI, Diane ESQUERRE, Sophie LATRON RUIZ.

**Retards :** M. Grégory MIRTAIN arrivé à 20h32.

**Absents :** Maryse LAHANA, Stéphane BOULADE, Josette COTS, Agnieszka DUROSIER, Gabriel LASKAWIEC

**Pouvoirs :**

Henri AMIGUES à Jean-Claude LOUPIAC  
Michèle MARTINI à Magali MIRTAIN  
Jean GARCIA à Grégory MIRTAIN  
Nathalie GIRARD à Danièle SUDRIE  
Denis FERMANEL à Laurent EBERLE  
Loïc COUERE à Sophie LATRON RUIZ

**Grégory MIRTAIN est élu secrétaire de séance.**



## MODIFICATION DES TARIFS DES SERVICES ALAE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

*Rapporteur : Michel MARTINEZ*

La commune a engagé en juillet 2018 une concertation locale concernant l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2019/2020. Cette concertation a été lancée car :

- nous arrivions au terme des trois ans de l'organisation des temps scolaires fixée en 2016 ;
- à partir de la rentrée scolaire 2019/2020 la commune ouvrira une nouvelle école maternelle.

Le dialogue avec l'ensemble de la communauté éducative a permis de trouver une position consensuelle qui a été proposée et retenue par le DASEN le 16 avril 2019. Les nouveaux horaires intègrent un décalage matin et soir de 15 minutes entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Cette organisation permet aux 50 familles qui ont un enfant dans chacun des deux niveaux d'accompagner ou de récupérer leurs enfants sans recourir au service ALAE.

RNE	Type	Nom	L-EM	L-SM	L-EA	L-SA	M-EM	M-SM	M-EA	M-SA	ME-EM	ME-SM	J-EM	J-SM	J-EA	J-SA	V-EM	V-SM	V-EA	V-SA
0311714V	E.M.PU	MARCEL Pagnol	09:00	12:00	14:15	16:30	09:00	12:00	14:15	16:30	09:00	12:00	09:00	12:00	14:15	16:30	09:00	12:00	14:15	16:30
0311760V	E.E.PU	MARCEL Pagnol	08:45	11:45	14:00	16:15	08:45	11:45	14:00	16:15	08:45	11:45	08:45	11:45	14:00	16:15	08:45	11:45	14:00	16:15

Seuls les horaires de fonctionnement de l'école élémentaire évoluent.

Le service d'ALAE fonctionne avec une tarification modulée basée sur les ressources des familles (quotient CAF). Le tarif d'une séquence dépend de son amplitude et d'un tarif horaire.

Le changement des horaires impacte l'amplitude horaire de certaines séquences ALAE (matin et soir / mercredi après-midi) et l'amplitude horaire du service de garderie périscolaire.

Le tarif horaire des deux services reste identique.

### Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales.

Vu la délibération 2014-52 du 27 août 2014 de mise en place des tarifs ALAE-ALSH et créant le service de garderie périscolaire ;

Vu la délibération 2015-38 du 01 juillet 2015 portant modification des temps éducatifs et des tarifs du service ALAE ;

Vu la décision du DASEN en date du 16/04/2019 concernant les horaires mis en place à partir de la rentrée scolaire 2019 et jusqu'au 31/08/2022.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

Article 1 : PREND ACTE des nouveaux horaires mis en place à compter de la rentrée 2019/2020.

Article 2 : ADOPTE les tarifs de l'ALAE ci-annexés.

Article 3 : ADOPTE les tarifs du service de garderie ci-annexés.

Article 4 : PRECISE que les tarifs ALSH fixés par la délibération 2014-52 du 27 août 2014 sont toujours en vigueur.

Article 5 : PRECISE que les nouveaux tarifs seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2019 / 2020.

**Adopté à l'unanimité.**

**Pour : 22 Contre : 0**

**Fait et délibéré les jours et mois susdits. Pour copie conforme.**

**Le Maire,  
Magali MIRTAIN**



## Annexe à la délibération n° D 2019-045 du 27 juin 2019

► **MATERNELLE Accueil de loisirs associés à l'école (ALAE)**

MATERNELLE								
ALAE / Séquence réservée dans le délai								
Tranches de quotient familial	Séquence Matin		Séquence Midi		Séquence Soir		Séquence Mercredi	
	Nbre heures : 1h20		Nbre heures : 02h05		Nbre heures : 2h00		Nbre heures : 6h30	
	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire
0 à 399 euros	0,24 €	0,180 €	0,37 €	0,180 €	0,36 €	0,180 €	1,17 €	0,180 €
400 à 599 euros	0,27 €	0,203 €	0,42 €	0,203 €	0,41 €	0,203 €	1,32 €	0,203 €
600 à 799 euros	0,37 €	0,278 €	0,58 €	0,278 €	0,56 €	0,278 €	1,81 €	0,278 €
800 à 999 euros	0,44 €	0,330 €	0,69 €	0,330 €	0,66 €	0,330 €	2,15 €	0,330 €
1000 à 1199 euros	0,51 €	0,383 €	0,80 €	0,383 €	0,77 €	0,383 €	2,49 €	0,383 €
1200 à 1399 euros	0,56 €	0,420 €	0,87 €	0,420 €	0,84 €	0,420 €	2,73 €	0,420 €
1400 à 1599 euros	0,58 €	0,435 €	0,91 €	0,435 €	0,87 €	0,435 €	2,83 €	0,435 €
1600 à 1799 euros	0,61 €	0,458 €	0,95 €	0,458 €	0,92 €	0,458 €	2,98 €	0,458 €
1800 et +	0,67 €	0,500 €	1,04 €	0,500 €	1,00 €	0,500 €	3,25 €	0,500 €

MATERNELLE								
ALAE / Séquence non réservée dans le délai								
Tranches de quotient familial	Séquence Matin		Séquence Midi		Séquence Soir		Séquence Mercredi	
	Nbre heures : 1h20		Nbre heures : 02h05		Nbre heures : 2h00		Nbre heures : 6h30	
	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire
0 à 399 euros	0,48 €	0,360	0,74 €	0,360 €	0,72 €	0,360 €	2,34 €	0,360 €
400 à 599 euros	0,54 €	0,406	0,84 €	0,406 €	0,82 €	0,406 €	2,64 €	0,406 €
600 à 799 euros	0,74 €	0,556	1,16 €	0,556 €	1,12 €	0,556 €	3,61 €	0,556 €
800 à 999 euros	0,88 €	0,660	1,38 €	0,660 €	1,32 €	0,660 €	4,29 €	0,660 €
1000 à 1199 euros	1,02 €	0,766	1,60 €	0,766 €	1,54 €	0,766 €	4,98 €	0,766 €
1200 à 1399 euros	1,12 €	0,840	1,74 €	0,840 €	1,68 €	0,840 €	5,46 €	0,840 €
1400 à 1599 euros	1,16 €	0,870	1,82 €	0,870 €	1,74 €	0,870 €	5,66 €	0,870 €
1600 à 1799 euros	1,22 €	0,916	1,90 €	0,916 €	1,84 €	0,916 €	5,95 €	0,916 €
1800 et +	1,34 €	1,000	2,08 €	1,000 €	2,00 €	1,000 €	6,50 €	1,000 €

► **MATERNELLE Garderie pour les mercredis après-midi de 12h00 à 14h00**

MATERNELLE	
Service de garderie (12h00 à 14h00 le mercredi)	
Séquence réservée 02h00 (taux horaire : 0,50 €)	Séquence non réservée dans le délai
1 €	2 €

► **ELEMENTAIRE Accueil de loisirs associés à l'école (ALAE)**

<b>ELEMENTAIRE</b>								
<b>ALAE / Séquence réservée dans le délai</b>								
Tranches de quotient familial	Séquence Matin		Séquence Midi		Séquence Soir		Séquence Mercredi	
	Nbre heures : 1h05		Nbre heures : 02h05		Nbre heures : 2h15		Nbre heures : 6h45	
	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire
0 à 399 euros	0,19 €	0,180 €	0,37 €	0,180 €	0,41 €	0,180 €	1,22 €	0,180 €
400 à 599 euros	0,22 €	0,203 €	0,42 €	0,203 €	0,46 €	0,203 €	1,37 €	0,203 €
600 à 799 euros	0,30 €	0,278 €	0,58 €	0,278 €	0,63 €	0,278 €	1,87 €	0,278 €
800 à 999 euros	0,36 €	0,330 €	0,69 €	0,330 €	0,74 €	0,330 €	2,23 €	0,330 €
1000 à 1199 euros	0,42 €	0,383 €	0,80 €	0,383 €	0,86 €	0,383 €	2,58 €	0,383 €
1200 à 1399 euros	0,45 €	0,420 €	0,87 €	0,420 €	0,95 €	0,420 €	2,83 €	0,420 €
1400 à 1599 euros	0,47 €	0,435 €	0,91 €	0,435 €	0,98 €	0,435 €	2,93 €	0,435 €
1600 à 1799 euros	0,50 €	0,458 €	0,95 €	0,458 €	1,03 €	0,458 €	3,09 €	0,458 €
1800 et +	0,54 €	0,500 €	1,04 €	0,500 €	1,13 €	0,500 €	3,37 €	0,500 €

<b>ELEMENTAIRE</b>								
<b>ALAE / Séquence non réservée dans le délai</b>								
Tranches de quotient familial	Séquence Matin		Séquence Midi		Séquence Soir		Séquence Mercredi	
	Nbre heures : 1h05		Nbre heures : 02h05		Nbre heures : 2h15		Nbre heures : 6h45	
	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire	tarif	taux horaire
0 à 399 euros	0,38 €	0,360	0,74 €	0,360 €	0,82 €	0,360 €	2,43 €	0,360 €
400 à 599 euros	0,44 €	0,406	0,84 €	0,406 €	0,92 €	0,406 €	2,74 €	0,406 €
600 à 799 euros	0,60 €	0,556	1,16 €	0,556 €	1,26 €	0,556 €	3,75 €	0,556 €
800 à 999 euros	0,72 €	0,660	1,38 €	0,660 €	1,48 €	0,660 €	4,46 €	0,660 €
1000 à 1199 euros	0,84 €	0,766	1,60 €	0,766 €	1,72 €	0,766 €	5,17 €	0,766 €
1200 à 1399 euros	0,90 €	0,840	1,74 €	0,840 €	1,90 €	0,840 €	5,67 €	0,840 €
1400 à 1599 euros	0,94 €	0,870	1,82 €	0,870 €	1,96 €	0,870 €	5,87 €	0,870 €
1600 à 1799 euros	1,00 €	0,916	1,90 €	0,916 €	2,06 €	0,916 €	6,18 €	0,916 €
1800 et +	1,08 €	1,000	2,08 €	1,000 €	2,26 €	1,000 €	6,75 €	1,000 €

► **ELEMENTAIRE Garderie pour les mercredis après-midi de 11h45 à 14h00**

<b>ELEMENTAIRE</b>	
Service de garderie (11h45 à 14h00 le mercredi)	
Séquence réservée 02h15 (taux horaire : 0,50 €)	Séquence non réservée dans le délai
1,12 €	2,24 €

Envoyé en préfecture le 01/07/2019

Reçu en préfecture le 01/07/2019

Affiché le 01/07/2019



ID : 031-213101173-20190627-D\_2019\_45-DE